



DECLARATION LIMINAIRE CGT FINANCES PUBLIQUES CHS-CT 3 JUIN 2022

La CGT Finances Publiques tient avant tout à dénoncer la convocation très tardive de ce premier CHS-CT 2022.

Nous vous rappelons comme il est indiqué dans la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail que cette instance a avant tout un rôle de prévention des risques.

Elle ne doit donc pas se limiter à une simple affectation budgétaire de la dotation déléguée pour l'année.

Comment en effet anticiper des risques alors que les projets de réorganisation en grande partie issus du NRP sont en phase finale d'élaboration ?

En effet, au moment où notre Directeur Général M. Fournel nous propose un « grand remue méninges », la CGT répond sur le même ton :

« Faudrait pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages ! »

Nos services sont restructurés, délocalisés, supprimés, des missions sont externalisées en tout ou partie. Les plages d'accueil physique sont restreintes laissant peu de place aux populations les plus précaires. Les accueils en distanciel sont privilégiés.

Ce sont les agents et la population qui en font les frais.

Le DG acceptera-t-il d'arrêter les restructurations et de réimplanter les services et missions pour répondre à l'intérêt général, avec les emplois nécessaires ?

Nos processus de travail sont industrialisés, segmentés, avec une pression de rentabilité et statistique. Cela fait perdre le sens du travail et sert au démantèlement de notre administration et aux suppressions d'emplois.

Le DG abandonnera-t-il ces méthodes génératrices de souffrance au travail ?

Les taux de promotions se réduisent. Elles se font de plus en plus au mérite. Les conditions pour bénéficier des tableaux d'avancement se durcissent.

Le DG acceptera-t-il de revenir sur ces reculs de façon pérenne ?

Les CAP, instances de défense des agents, sont quasi toutes supprimées. Ne subsiste plus que 3 CAP nationales.

Le DG acceptera-t-il de reconstruire des instances dignes de la défense des agents ?

Les CHSCT, chargées de l'hygiène, sécurité et conditions de travail sont supprimés. Ces sujets ne seront examinés que dans le cadre de formations spécialisées au sein des futurs comités sociaux d'administration.

Le DG acceptera-t-il d'œuvrer pour le rétablissement des CHSCT et pour de véritables instances du dialogue social ?

Le traitement minimum Fonction publique court après le SMIC.

Le DG va-t-il militer pour une forte revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'évolution du coût de la vie, l'amélioration de la grille indiciaire ?

Va-t-il revaloriser significativement notre régime indemnitaire ?

Pour la CGT Finances Publiques, il est urgent d'avoir des réponses à ces questions, de savoir quels sont réellement les moyens dont dispose notre Directeur Général.

Si sa réponse est négative à la plupart de ces questions alors ces réunions ne sont que des leures dont les conclusions sont déjà préétablies.

La CGT Finances Publiques du Gard revendique donc la mise en œuvre d'un véritable dialogue social avec les syndicats et les agents au plus près de leurs préoccupations quotidiennes, sans langue de bois ni discours vide de sens dans lesquels les cadres de la DGFIP sont désormais qualifiés de « managers ».

**Les représentants CGT Finances Publiques du Gard : Françoise Eychenne,
Didier Vignal**